

Aide pour construire le dossier pédagogique

Nous vous proposons ici une trame en 6 points à adapter pour chacun de vos enfants, en fonction de ses spécificités (âges, difficultés éventuelles, capacités), mais aussi de votre propre approche de l'école à la maison (pédagogie choisie) : si nous savez pas encore quelle pédagogie choisir, nous vous conseillons de lire notre livre *L'école à la maison, une liberté fondamentale*, qui passe en revue les principales et donne des exemples concrets. La méthode la plus simple est celle de manuels avec des exercices sur cahiers.

Points d'attention :

- Vous devez produire un document lisible, en plusieurs parties bien identifiées.
- Les inspections d'académie attendent des dossiers avec une orthographe, une grammaire et une syntaxe soignées (si nécessaire, utiliser un logiciel de correction orthographique comme Antidote)
- Ne pas entrer dans les détails de votre vie privée
- Employer un vocabulaire simple et maîtrisé
- Faire relire son document pour lever les éventuelles incohérences (exemple : apprentissages autonomes au départ et planning avec programme dirigé en fin de dossier)

Le dossier pédagogique, c'est quoi ?

Le dossier pédagogique doit présenter la manière dont est envisagée l'instruction et les méthodes pédagogiques mises en œuvre pour que votre enfant puisse acquérir le socle commun des connaissances et de culture, [selon le cycle dans lequel il se trouve](#).

Rappel n°1 : qu'est-ce que le socle commun de connaissance ?

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture est ce que votre enfant doit acquérir. En école à la maison, c'est le référentiel choisi, et non les matières de la classe supposée votre enfant. Il a été défini par [décret](#), il est [composé](#) de **cinq domaines** de formation qui définissent les grands enjeux de l'instruction obligatoire :

1. **Les langages pour penser et communiquer** : l'apprentissage de la **langue française**, des **langues étrangères** et, le cas échéant, **régionales**, des langages **scientifiques**, des langages **informatiques** et **des médias** ainsi que des langages **des arts et du corps**
2. **Les méthodes et outils pour apprendre** : enseignement explicite des moyens d'accès à l'information et à la documentation, des outils numériques, de la conduite de projets individuels et collectifs ainsi que de l'organisation des apprentissages
3. **La formation de la personne et du citoyen** : apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles

4. **Les systèmes naturels et les systèmes techniques** : approche scientifique et technique de la Terre et de l'Univers ; développer la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes
5. **Les représentations du monde et l'activité humaine** : compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, de leurs productions culturelles et connaissance du monde social contemporain

Rappel n°2 : en quel cycle se trouve votre enfant ?

- **3-6 ans** : cycle 1 – apprentissages premiers ; si besoin, télécharger un [bilan annuel type](#) du socle commun et [tableau de progression](#)
- **6-9 ans** : cycle 2 – apprentissages fondamentaux ; si besoin, consulter un [bilan annuel type](#) type du socle commun et tableau de progression
- **9-12 ans** : cycle 3 – consolidation ; si besoin, consulter le [bilan annuel type](#) du socle commun et [tableau de progression](#)
- **12-16 ans** : cycle 4 – approfondissement : si besoin, consulter le [bilan annuel type](#) du socle commun et [tableau de progression](#).

Construire le projet pédagogique pour son enfant

Etape 1 : Préciser votre [méthode pédagogique](#)

Comment aller vous instruire votre enfant ? Avec quelles méthodes ? Par exemple, s'il entre en CP, quelle méthode de lecture allez-vous choisir (ex : méthode Boscher) ? Gardez votre liberté : selon le socle commun, l'apprentissage de la lecture doit se faire en CP mais vous pouvez commencer avant si l'enfant est motivé... Autre exemple : avec Montessori, l'enfant ne commence par « photographier » son prénom pour savoir l'écrire, il y a des étapes intermédiaires à respecter...

Distinguer 2 éléments essentiels :

1. Les méthodes et pédagogies choisies : choix d'une pédagogie particulière (Montessori, Freinet, Mason, etc.), suivi du programme de l'Education nationale avec des manuels, prise ou non d'un cours par correspondance (CNED, Cours Griffon, Sainte Anne, etc.), en précisant horaires et planning fixes.

2. La progression visée : préciser le point de départ, là où en est l'enfant "aujourd'hui", et préciser comment sera menée l'instruction pour acquérir le socle commun, en fonction des attendus de fin de cycle, qui peuvent être un guide afin de définir une progressivité dans les apprentissages.

Etape 2 : Préciser [les supports](#)

Dans un document dédié, mentionner les supports utilisés pour l'instruction :

1. Manuels scolaires (ex : *Librairie des écoles*, tel manuel), cahiers d'exercices (idem, à préciser) l'éventuel cours par correspondance choisi
2. Livres, dictionnaires et encyclopédies, revues, liste de romans à étudier, documentaires (ex : *C'est pas sorcier*)
3. Matériel de manipulation : objets à dénombrer, à classer, système décimal, objets Montessori (ex : lettres rugueuses pour l'apprentissage de la lecture)
4. Matériel d'expérimentation : kits scientifiques (ex : en chimie, Mel Science)
5. Supports numériques : logiciels (ex : en géométrie, Geogebra), sites internet
6. Jeux éducatifs et jeux traditionnels (société, jeux d'imitation, de construction...)
7. Matériel d'activité physique : motricité, balles, vélo, etc.

Etape 3 : Expliciter pourquoi avoir choisi ces supports

Détailler ensuite le choix de ces supports en réponse aux besoins spécifiques de votre enfant selon son âge, par exemple s'il a besoin de passer beaucoup par le concret / la manipulation, si ses capacités sont plutôt visuelles ou auditives, s'il est passionné par un thème qui facilite les apprentissages.

Etape 4 : préciser les outils de formation du parent-instructeur

Mentionner également les supports utilisés par l'instructeur pour se former lui-même à différentes pédagogies (livres, etc.) et à la compréhension des apprentissages, ou l'usage de livres pédagogiques destinés aux enseignants par exemple. Vous pouvez également mentionner d'éventuelles formations effectuées lors de stages (ex : formations chez *La Source Montessori*) ou votre propre formation voire expérience professionnelle, par exemple si vous êtes enseignant(e).

Etape 5 : préciser l'organisation du temps de l'enfant

Préciser l'organisation du temps de l'enfant, en mentionnant le rythme et la durée des activités : présenter un emploi du temps comme cela est fait à l'école, en y indiquant les matières abordées chaque jour et le temps prévu. Tenir compte ici de l'âge de l'enfant (ex : en maternelle, il est moins opportun de parler d'emploi du temps avec des matières bien distinctes), de ses spécificités (ex : avec des troubles de l'attention, des séances peuvent être prévues mais réalisées au moment opportun dans la journée), des choix pédagogiques (ex : avec Montessori, une certaine liberté est laissée aux enfants, sous la conduite de l'adulte, dans le choix des activités).

Etape 6 : apporter d'éventuelles précisions

A aborder éventuellement pour expliciter votre projet pédagogique :

- Courte présentation de la famille, de l'enfant, du choix de l'école à la maison (vous n'avez cependant pas à communiquer d'information sur votre vie privée)
- Les activités extérieures de votre enfant : clubs sportifs, école de musique ou conservatoire (instrument choisi ?), scoutisme, etc...
- Lieu d'instruction de votre enfant (pièce dédiée, par exemple salon).

Pour aller plus loin sur les demandes d'autorisation :

- voir le [site de l'interasso](#)
- la [FAQ de l'association UNIE](#).
- [Notre page dédiée](#).